

**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate****INNERGEX FAIT L'ACQUISITION  
DE DEUX PROJETS ÉOLIENS EN FRANCE**

- Deux projets éoliens avec une puissance installée totale de 43 MW
- Augmentation projetée des produits et du BAIIA ajusté de 14,5 M\$ CA et 12,0 M\$ CA respectivement, et des flux de trésorerie disponibles pour Innergex de 2,0 M\$ CA pour douze mois d'exploitation
- Valeur totale de l'entreprise acquise de 145,6 M\$ CA

---

LONGUEUIL, Québec, 5 juillet 2017 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer qu'une entente définitive a été conclue avec BayWa r.e. pour l'achat de deux projets éoliens en France, pour une puissance installée totale de 43 MW. L'acquisition, sous réserve des conditions habituelles de clôture, devrait être conclue suivant l'achèvement des travaux mécaniques des projets dont la mise en service est prévue au cours du troisième trimestre 2017. Innergex possédera un intérêt de 69,55 % dans les parcs éoliens et le Régime de rentes du Mouvement Desjardins possédera le 30,45 % restant.

« Avec cette acquisition, Innergex détiendra alors 15 parcs éoliens en France pour une puissance totale installée de 317 MW. » a mentionné Michel Letellier, président et chef de la direction chez Innergex. « Notre croissance en France s'est avérée une grande réussite. Nous avons établi un écosystème composé de relations solides avec des développeurs clés, comme BayWa r.e., et nous avons l'intention de continuer sur cette lancée de même que de développer nos propres projets pour poursuivre notre croissance. Nos actifs sont jeunes et s'appuient sur des contrats d'achat d'électricité à long terme, ce qui nous assure un avenir prospère à faible risque. »

Le prix d'achat de l'équité est d'environ 27,2 M€ (ou 39,9 M\$ CA), sujet à certains ajustements. Innergex financera sa part du prix d'achat, qui s'élèvera à environ 16,5 M€ (ou 24,2 M\$ CA), par des fonds disponibles sous sa facilité de crédit bancaire corporative. Les dettes sans recours liées aux projets sont déjà en place; elles s'élèveront à 72,0 M€ (ou 105,7 M\$ CA) et resteront au niveau des projets.

La Société réduira son exposition aux fluctuations des devises en concluant des instruments de couverture à long terme.

**DESCRIPTION DES ACTIFS**

Les deux parcs éoliens sont situés dans la région Champagne-Ardenne de France. La puissance regroupée des installations sera de 43 MW et la production d'électricité annuelle moyenne est estimée à 118 000 MWh, soit une quantité suffisante pour alimenter environ 24 775 foyers français. Toute l'électricité produite par ces parcs éoliens sera vendue selon des contrats d'achat d'électricité à prix fixe conclus avec Électricité de France (EDF), dont une portion du prix sera ajustée annuellement en fonction d'indices d'inflation, pour une période initiale de 15 ans.

Innergex prévoit des revenus annuels d'environ 9,9 M€ (ou 14,5 M\$ CA) et un BAIIA ajusté d'environ 8,2 M€ (ou 12,0 M\$ CA), pour la première année complète d'exploitation.

Les projets sont composés de 18 éoliennes Vestas (d'une puissance brute individuelle de 2 et 3 MW) qui seront exploitées par le fabricant d'éoliennes selon un contrat d'opération et d'entretien d'une durée de 15 ans.

Nom du projet	Puissance brute (MW)	Mise en service prévue	
		(100%)	Échéance du CAÉ
Plan Fleury	22,0	T3 2017	2032
Les Renardières	21,0	T3 2017	2032
Total	43,0		

### BÉNÉFICES DE LA TRANSACTION

- Renforce le portefeuille de jeunes projets éoliens d'Innergex en France en augmentant la diversification géographique et technologique des actifs
- Consolide la position d'Innergex en tant que développeur d'énergie renouvelable engagé à long terme en France

#### *À propos du Régime de rentes du Mouvement Desjardins*

Agissant par l'entremise de son Comité de retraite, la mission du Régime de rentes du Mouvement Desjardins est de procurer un régime de retraite à prestations déterminées à plus de 50 000 participants. Avec un actif net sous gestion de 11,4 G\$, le Régime de rentes du Mouvement Desjardins est le 7e plus important régime de retraite privé au Canada. Au 31 décembre 2017, le portefeuille d'investissements en infrastructures du Régime de rentes du Mouvement Desjardins avait une taille de près de 1,5 G\$. Environ la moitié du portefeuille est investi dans le secteur de l'énergie renouvelable à travers une participation dans 43 centrales en exploitation pour une capacité totale installée de 2 345 MW, dont 9 centrales hydroélectriques, 25 parcs éoliens et 9 parcs solaires.

#### *À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.*

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) est un chef de file canadien indépendant de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique au Canada, en France et dans l'Idaho aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 51 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 1 063 MW (puissance brute de 1 758 MW), dont 31 centrales hydroélectriques, 19 parcs éoliens et un parc solaire; ii) des intérêts dans un projet en construction d'une puissance installée nette totale de 31 MW (puissance brute de 45 MW), pour lequel un contrat d'achat d'électricité a été obtenu; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 3 560 MW (puissance brute de 3 940 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P.

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un attrayant rendement ajusté au risque, et de distribuer un dividende stable.

#### *Mise en garde sur les mesures financières non conformes aux IFRS*

Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté et les flux de trésorerie disponibles ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par celles-ci, et sont donc susceptibles de ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur ses capacités de production et de génération de liquidités et facilitent la comparaison des résultats pour différentes périodes. Les références au BAIIA ajusté dans ce communiqué visent les produits d'exploitation moins les charges opérationnelles, les frais généraux et administratifs et les charges liées aux projets potentiels. Les lecteurs sont avisés que cette mesure ne doit pas être considérée comme un substitut au bénéfice net déterminé conformément aux IFRS. Les références aux « Flux de trésorerie disponibles » visent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations des

éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des Flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus les entrées de trésorerie perçues par Harrison Hydro L.P. pour des services de transmission devant être fournis à d'autres installations détenues par la Société tout au long de leur contrat d'achat d'électricité, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de la Société de générer des liquidités à long terme tels que les coûts de transaction liés à des acquisitions (qui sont financés au moment de l'acquisition), les pertes ou profits réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets ou le taux de change sur les achats d'équipement.

### Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, ce communiqué contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (« l'information prospective »). L'information prospective se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que : « prévu », « pourrait », « devrait », « estime », « anticipe », « planifie », « prévoit », « intention » ou « croit », ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Elle exprime les projections ou attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué. Elle comprend de l'information financière prospective, telle que la production estimée, les produits, le BAIIA ajusté et les flux de trésorerie projetés, afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel de l'acquisition. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

L'information prospective dans ce communiqué est basée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société. Le tableau ci-dessous présente les informations prospectives contenues dans ce communiqué, les principales hypothèses dont découlent ces informations et les principaux risques et les principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations.

Principales hypothèses	Principaux risques et principales incertitudes
<p><b>Production prévue</b> Pour chaque installation, la Société détermine une production moyenne à long terme (PMLT) d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation. Elle se fonde sur des études d'ingénieurs qui prennent en considération plusieurs facteurs importants : pour l'énergie éolienne, l'historique des régimes éoliens, des conditions météorologiques et de la technologie de turbine. D'autres facteurs sont pris en compte, notamment la topographie des sites, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée.</p>	<p>Évaluation inadéquate des ressources éoliennes et de la production d'électricité connexe Variations des régimes éoliens Défaillance du matériel ou activités d'exploitation et d'entretien imprévues Catastrophe naturelle</p>
<p><b>Produits prévus</b> Pour chaque installation, les produits annuels prévus sont calculés en multipliant la PMLT par un prix de l'électricité stipulé dans le contrat d'achat d'électricité conclu avec une société de services publics ou une autre contrepartie solvable. Ces contrats définissent un prix de base et, dans certains cas, un ajustement du prix qui dépend du mois, du jour et de l'heure de livraison. Dans la plupart des cas, les contrats d'achat d'électricité prévoient également un rajustement annuel en fonction de l'inflation fondé sur une partie de l'Indice des prix à la consommation.</p>	<p>Niveaux de production inférieurs à la PMLT en raison principalement des risques et incertitudes mentionnés ci-dessus Variations saisonnières imprévues de la production et des livraisons d'électricité Taux d'inflation moins élevé que prévu</p>
<p><b>BAIIA ajusté prévu</b> Pour chaque installation, la Société estime le résultat d'exploitation annuel en soustrayant des produits estimés les charges d'exploitation annuelles prévues, qui sont constituées principalement des salaires des opérateurs, des primes d'assurance, des charges liées à l'exploitation et à l'entretien, des impôts fonciers et des redevances; à l'exception des charges d'entretien, ces charges sont prévisibles et relativement fixes et varient essentiellement en fonction de l'inflation.</p>	<p>Variabilité de la performance des installations et pénalités qui s'y rattachent Charges d'entretien imprévues Variations du prix d'achat de l'électricité au renouvellement d'un CAÉ</p>
<p><b>Flux de trésorerie disponibles prévus</b> La Société estime les Flux de trésorerie disponibles prévus comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien prévues déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des Flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus les entrées de trésorerie perçues par Harrison Hydro L.P. pour des services de transmission devant être fournis à d'autres installations détenues par la Société tout au long de leur contrat d'achat d'électricité, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de la Société de générer des liquidités à long terme tels que les coûts de transaction liés à des acquisitions (qui sont financés au moment de l'acquisition), les pertes ou profits réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets ou le taux de change sur les achats d'équipement.</p>	<p>Un BAIIA ajusté inférieur aux attentes en raison principalement des risques et incertitudes mentionnés ci-dessus, ainsi que de charges liées aux projets potentiels plus élevées que prévu Des coûts de projets supérieurs aux attentes en raison principalement de l'exécution par les contreparties et de retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets Risques réglementaires et politiques Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement Effet de levier financier et clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et futures Charges d'entretien imprévues</p>

<b>Début estimé de la mise en service pour les projets en développement ou les projets potentiels</b> La Société fournit des indications sur les calendriers de réalisation et les progrès de la construction de ses Projets en développement et des indications sur ses Projets potentiels, compte tenu de sa grande expérience en tant que promoteur.	Exécution par les contreparties, par exemple les entrepreneurs IAC Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets Relations avec les parties prenantes Risques réglementaires et politiques Catastrophe naturelle
<b>Clôture prévue de l'acquisition et des investissements par le régime de retraite du Mouvement Desjardins</b> La Société estime de façon raisonnable que toutes les conditions de clôture seront rencontrées à l'intérieur des délais.	Disponibilité des capitaux Risques réglementaires et politiques Exécution des contreparties

**Principaux risques et incertitudes**

Les risques importants et les incertitudes importantes pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels, d'une part, et l'information prospective présentée dans ce communiqué, d'autre part, sont expliqués dans la Notice annuelle de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état des marchés de capitaux; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; l'incertitude quant au développement de nouvelles installations et la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, les lecteurs de ce communiqué sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe pas de garantie qu'elle s'avère correcte. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

- 30 -

**Renseignements**

Karine Vachon  
Directrice – Communications  
450 928-2550, poste 1222  
[kvachon@innergex.com](mailto:kvachon@innergex.com)  
[www.innergex.com](http://www.innergex.com)